

# ÉTERNELLE PISCINE

## TARIF MARGELLES TRAVERTIN 2026

Prix hors taxes - gamme margelles travertin 30 mm

#	MODÈLE	DIMENSIONS	TARIF HT
1	CARNAU	3,15 x 3,15 x 1,50	380,00 €
2	ONOZ	4,30 x 2,30 x 1,50	390,00 €
3	THAU	4,30 x 2,30 x 1,50	390,00 €
4	GENIN	4,30 x 2,30 x 1,50	390,00 €
5	GENTAU	4,30 x 2,20 x 1,45	390,00 €
6	ALLOS	4,50 x 2,20 x 1,40	400,00 €
7	CORNU	4,60 x 3,00 x 1,40	NON DISPONIBLE
8	ARRIOUS	5,00 x 2,80 x 1,50	460,00 €
9	PLANÈS	5,00 x 2,80 x 1,50	460,00 €
10	TAMNIES	5,00 x 3,80 x 1,50	520,00 €
11	ESPARBÉ	5,80 x 2,70 x 1,45	485,00 €
12	MIRANDE	6,00 x 3,00 x 1,50	495,00 €
13	AMANCE	6,00 x 3,00 x 1,50	495,00 €
14	ANGLAS	6,00 x 3,00 x 1,50	495,00 €
15	PRADELLA	6,50 x 3,80 x 1,50	570,00 €
16	SOBIRANS	7,00 x 2,80 x 1,50	540,00 €
17	JEMAYE	7,00 x 3,00 x 1,50	550,00 €
18	HOSSEGOR	7,00 x 3,00 x 1,50	NON DISPONIBLE
19	MILLAUD	7,00 x 3,50 x 1,50	570,00 €

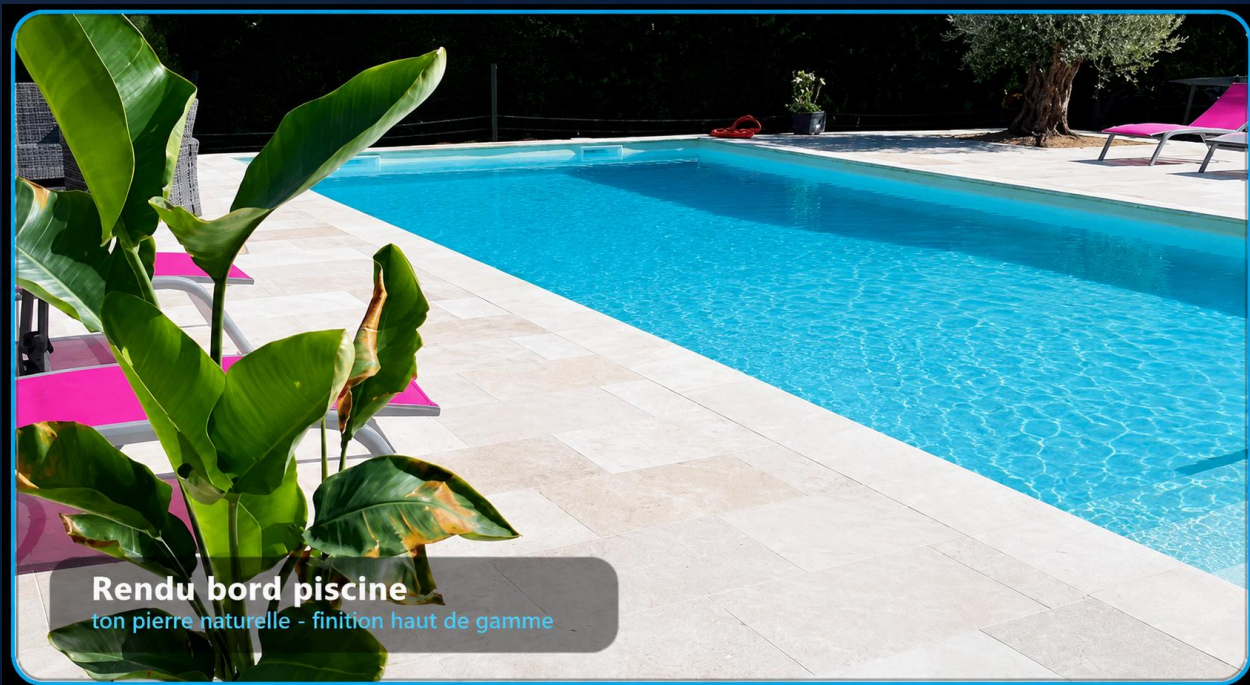
# ÉTERNELLE PISCINE

## TARIF MARGELLES TRAVERTIN 2026

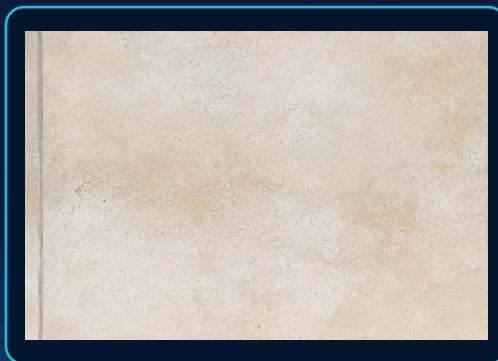
Prix hors taxes - gamme margelles travertin 30 mm

#	MODÈLE	DIMENSIONS	TARIF HT
20	SALAGOU	7,00 x 3,50 x 1,50	570,00 €
21	POMBONNE	7,00 x 3,80 x 1,50	590,00 €
22	SALINES	8,00 x 3,80 x 1,50	630,00 €
23	LEMAN	8,00 x 3,80 x 1,50	630,00 €
24	CASTELLA	8,00 x 3,80 x 1,50	630,00 €
25	HOURTIN	8,00 x 4,00 x 1,50	640,00 €
26	LACANAU	8,00 x 4,00 x 1,50	640,00 €
27	PRADELOU	8,00 x 4,00 x 1,50	640,00 €
28	ESPARRON	8,00 x 4,00 x 1,40	640,00 €
29	SOUSTON	8,50 x 4,20 x 1,50	665,00 €
30	LANOS	9,00 x 3,70 x 1,45	675,00 €
31	GUÉRY	9,00 x 4,20 x 1,50	695,00 €
32	ANNECY	10,00 x 3,00 x 1,50	685,00 €
33	NAUSSAC	10,00 x 4,20 x 1,50	735,00 €
34	AYROLLE	10,00 x 4,20 x 1,50	735,00 €
35	ST HELENE	6,50 x 2,90 x 1,15/1,75	NON DISPONIBLE
36	ST EULALIE	7,70 x 3,70 x 1,60	NON DISPONIBLE
37	ST ANNE	9,00 x 4,00 x 1,60	NON DISPONIBLE
38	ST CROIX	10,50 x 4,00 x 1,60	NON DISPONIBLE

# TRAVERTIN 30 MM



**Rendu bord piscine**  
ton pierre naturelle - finition haut de gamme



Finition naturelle : variations de teintes et veinages possibles

## DIMENSIONS STANDARD

**HAUTEUR**

**30 mm**

épaisseur

**LONGUEUR**

**610 mm**

format standard

**PROFONDEUR**

**330 mm**

largeur margelle

## RECOMMANDATIONS POSE TRAVERTIN

Nos pierres naturelles sont des revêtements de sol non destinés à la voirie.

La pierre étant un produit naturel, il peut y avoir des différences de teintes, d'aspérités, de veinages entre les modèles exposés et ceux que vous recevrez. Ceci ne pourra pas engager notre responsabilité et ne pourra pas être un motif de refus ou de négociation tarifaire.

Les trous, veinages, points de rouille et strates confèrent à la pierre naturelle tout son charme sans réduire sa solidité. Ces particularités ne pourront donc pas être considérées comme des défauts.

**IMPORTANT - BIEN MÉLANGER LES PRODUITS DES DIFFÉRENTES PALETTES AFIN DE BIEN RÉPARTIR LES DIFFÉRENTES TEINTES.**

### POSE

La pose sur sable, sur plot ou scellée est interdite : seule la pose collée est autorisée selon le DTU 52.2. Les dalles et margelles doivent être posées avec une pente de 2% minimum afin d'éviter la stagnation de l'eau.

### COLLE

La colle utilisée devra être de classe C2, sauf pour une pose sur plancher chauffant : C2S. Évitez la colle grise car un voile gris peut apparaître à la surface des produits dans le temps. L'utilisation d'un maillet lors de la pose est interdite afin d'éviter les fissures.

### JOINTS

Le joint entre les pierres devra être d'un minimum de 3 mm. Le joint fin et hydrofugé devra être étalé sur la totalité de la surface de la pierre afin de remplir les joints et boucher les trous et creux. Le surplus sera enlevé grâce à une raclette caoutchouc. Avant la fin du séchage du joint, les pierres devront être parfaitement nettoyées avec une éponge humide. Il est interdit de nettoyer les joints une fois secs, même la laitance, car cela détériore les produits.

### PROTECTION

Pour l'intérieur, il est obligatoire de passer sur les pierres un hydrofuge / oléofuge. Pour l'extérieur, il est obligatoire de passer sur les pierres un hydrofuge non filmogène et non glissant tous les 2 ans.

### TEST HYDROFUGE

Avant de passer un hydrofuge sur la totalité de la surface, nous vous conseillons de faire un test sur une petite surface afin de valider la compatibilité entre l'hydrofuge et la pierre. Il est très important d'enlever le surplus d'hydrofuge des creux de la pierre ; sinon, en séchant, des taches brunes peuvent apparaître.

### INTERDICTIONS

L'utilisation de produits de type acide ou dérivé, de sels de déverglaçage ou d'autres produits est strictement interdite. Cela détériore inévitablement la pierre et occasionne des dégâts irréparables.

### RÉCLAMATIONS

Toutes réclamations devront impérativement être faites avant la pose. Notre responsabilité se limitera exclusivement au seul remboursement des produits jugés défectueux et ne concernera en aucun cas les frais de pose et de dépose, dommages et intérêts. Si des produits jugés défectueux sont posés, la responsabilité en incombe au poseur. Il appartient à l'acheteur ou à son représentant de reconnaître l'état des produits avant de procéder à la pose. Nous n'acceptons aucune réclamation après la pose.

## POINTS À REMETTRE AVANT CHANTIER

**Pose collée uniquement selon DTU 52.2 - pente minimum 2%.** Joint minimum 3 mm ; hydrofuge obligatoire ; mélanger les palettes.

Réclamations uniquement avant pose ; produits acides ou sels de déverglaçage interdits.